

ELUS POUR  
SUD EDUCATION  
Emmanuelle EDMOND  
Philippe BARRE

**CAPD 2 JUIN 2009**

**Compte rendu**

*Nos commentaires*

## **EDITO**

***Nous inaugurons ce journal pour tenir un des engagements pris par SUD EDUCATION lors de la dernière campagne électorale. Pour nous il est normal que les élus du personnel rendent des comptes aux électeurs.***

***Comme l'envoi d'un journal papier est devenu un procédure plus lourde depuis la libéralisation de la poste, ou que ce type de journal arrive parfois de façon très décalée par rapport à la CAPD, nous avons choisi la formule de l'envoi via les mails.***

***Mails aux écoles, mails aux adhérents de SUD EDUCATION et mails aux collègues que ce type d'écrits peut intéresser.***

***Vos remarques, vos critiques, vos propositions seront lues avec attention.***

## Déclarations générales

SUD EDUCATION (cf. en fin de compte-rendu).

Demande de FO de l'installation de la nouvelle CAPD (règlement intérieur, commission des réformes). *Pour cette demande d'application des textes l'IA répond que cela se fera à la prochaine CAPD : septembre 2009...*

## Postes adaptés de courte durée 2009-2010 (entrées-sorties-maintiens).

Pour l'IA, la politique menée en matière d'allègement de postes est loin d'être négligeable. Cela correspond à 10/12 ETP (Équivalents temps plein). Selon lui, il ne faut pas confondre difficultés professionnelles et difficultés médicales. Toujours selon l'IA, les prescriptions des médecins de prévention l'Éducation Nationale ont toujours donné lieu à une application concrète de l'IA. Pour autant, l'enveloppe est limitée, il n'y a pas un robinet ouvert pour les allègements.

*L'IA semble oublier qu'il ne fait qu'appliquer les textes, et que les collègues qui font des demandes tant pour des raisons médicales que professionnelles, ne le font pas par confort. Par exemple, le traitement de la souffrance au travail ne peut se faire sans poser la question de l'organisation du travail et des moyens alloués. La politique du ministère DARCOS a sans aucun doute accentué les difficultés professionnelles : démantèlement des RASED, alourdissement de la journée de travail, alourdissement des programmes avec une vision mécaniste des apprentissages, recul du travail en équipe et évaluations culpabilisantes CM2/CE1...*

## Liste d'intégration dans le corps des Professeurs des Écoles (pour les instituteurs).

37 reçus pour 68 places possibles. Tous pris !

*Pour nos jeunes collègues, rappelons que le corps des Professeurs des Écoles a été créé en 1989, il y a 20 ans. Il reste encore aujourd'hui des collègues Instituteurs en activité ! Quelques uns, certes peu nombreux, partent à la retraite en étant instit, donc avec un salaire de base inférieur à celui d'un PE. Mais avec toute la reconnaissance morale du ministère. Cela les aidera en fin de mois !*

Ce journal s'adresse à tous les instits et profs des Écoles du Val de Marne.  
Si vous souhaitez être destinataire de ce journal, merci de nous le signaler en écrivant à :  
[contact@sudeducreeuil.org](mailto:contact@sudeducreeuil.org)

## Avancement à la hors-classe des professeurs des écoles.

27 ou 29 collègues passent dans la Hors-Classe. Pour 194 collègues qui participent au tableau d'avancement. Le ratio national, qui est de 1,6%, pourrait passer à 2% ... On est loin des 15% promis en 1989 (Ministère Jospin).

*Depuis sa création, SUD EDUCATION dénonce le principe même de la hors classe, car il est diviseur pour la profession (que ce soit à 1,6% ou à 15%). Pour aller vers une égalité salariale, nous revendiquons la transformation de la hors-classe en 12<sup>ème</sup> échelon, que tous les PE pourraient atteindre.*

## Congés formation professionnelle 2009-2010.

14 collègues, plus 3 en listes complémentaires (barème IA 94).

83 mois budgétaires sont disponibles cette année, 103 mois l'an dernier. Le congé mobilité n'existe plus dans les faits.

*Pour la seconde carrière : tapez la touche o.*

## Départs en retraite.

Documents fournis en séance. *Appelez SUD si vous êtes concernés.*

Les collègues qui ont fait leur demande de retraite **sous réserve**, ne sont pas obligés de partir. Une année de plus, permet parfois de gagner un échelon et une retraite plus correcte.

## Mouvement 2009 (à titre définitif).

Déclarations spécifiques mouvement du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU.

Cascades fournies pendant la séance. L'IA 94 reconnaît que la circulaire du mouvement a induit des compréhensions différentes quant au barème : prise en compte des enfants, problèmes dans les sous-groupes de directeurs. L'administration peut faire des erreurs, mais pas les collègues : si un collègue a oublié des points concernant son barème, eh bien l'IA ne revient pas en arrière.

Le taux de réussite serait sensiblement le même que les années précédentes, alors que l'IA 94 et le ministère ont imposé des règles pour donner plus grande satisfaction aux collègues.

Les personnels ont postulé plutôt sur des postes précis : 80% ; 20% sur des postes géographiques.

Pour les postes vacants -option E-, l'IA 94 est resté évasif.

*Le risque est grand que l'IA n'affecte personne sur certains de ces postes : c'est plus facile pour les fermer l'année suivante. L'argument officiel, c'est qu'il ne veut pas nommer des non-spécialisés face à des élèves qui relèvent du spécialisé... C'est vrai que personne, c'est mieux ?!*

Dans la série les promesses n'engagent que ceux qui les croient : Il n'y aura pas de second directeur nommé à l'Élémentaire Paul BERT de Nogent. Le projet de fusion est trop avancé, un statut expérimental est prévu pour la structure qui naîtra de cette fusion. Dixit l'IA94.

*Les mauvaises langues qui voient là un passage en force vers un EPEP : Établissement Public d'Enseignement Primaire, sont sans doute influencés par des syndicalistes paranoïaques...*

**Phase d'ajustement lancée.** Cf. nouvelle circulaire sur le site de l'IA94.

**L'affectation sera prononcée dans la mesure des possibilités et pourra ne pas correspondre aux vœux précis exprimés par la fiche de vœux premier mouvement.**

**Il n'y a de nouveaux vœux que pour les postes particuliers** (direction, postes ASH, etc. cf. liste sur le site IA94). **Date butoir de réception vendredi 12 juin.**

## Questions diverses.

Points de **NBI pour les non- spécialisés exerçant en CLIS** : la circulaire ministérielle sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juin.

*Tiens, là, des non-spécialistes en CLIS, cela ne gêne pas...*

## Retenues sur salaire, vocabulaire fiche de paye :

Désobéissance service non fait : aide personnalisée, boycott évaluation CM2/CE1... « <b>précompte pour trop perçu</b> »
Grève « <b>précompte pour service non fait</b> »

## 80% - temps partiels

L'IA n'accordera que ceux de droit. Il y a moins de postes mis au concours, donc moins de PE2 pour compléter les 80%. Des enseignants qui quittent le département...

*Voilà une des conséquences des choix de réduction budgétaire qui sont faits par ce ministère.*

Un recours gracieux est conseillé pour les collègues qui essuieraient un refus.

*Pensez à nous transmettre un double.*

## Commentaires subjectifs.

*L'IA 94 nous a souvent répondu avec le cynisme et la condescendance propres aux instruments du pouvoir. Nul doute qu'une lutte sérieuse et dans la durée l'aiderait à mieux respecter les organisations syndicales, les élus du personnel... et donc les personnels.*

Créteil le 2 juin 2009

## **Monsieur l'Inspecteur d'Académie,**

Nous arrivons péniblement au terme de cette année scolaire difficile pour les personnels, qui ont subi la mise en place de réformes non concertées et dont une majorité de professionnels contestent le bien fondé et l'efficacité ! Tout débat sur la rationalité de ces réformes a été soigneusement évité, l'unique réponse aux enseignants qui, avec courage, ont exprimé leur opposition à ces réformes a été la menace de sanctions et de retraits de salaire.

Cette année nous avons dû exécuter, dans la précipitation la plus absolue, un enseignement basé sur de nouveaux programmes avec deux heures de classe en moins, mettre en place l'aide personnalisée qui après une année s'avère n'être qu'un vaste rideau de fumée. Et nous ne parlerons pas des nouvelles évaluations CE1 et CM2 qui ne visent plus à remédier aux difficultés des élèves mais à justifier l'aide personnalisée et à mettre en concurrence les établissements ! Nous ne reviendrons pas non plus sur les suppressions de postes et les profondes modifications des missions des personnels spécialisés !

Quant à la poursuite de la mise en fiche de nos élèves on atteint là le cœur de la machine broyer les individus ! On l'a bien compris ce gouvernement n'a d'autre but que la mise à mort de notre système éducatif !

Et c'est cette année que vous avez choisi pour imposer de nouvelles règles pour le mouvement ! Règles, dont nous n'avons eu connaissance qu'en mars ! Avec un CTP qui s'est tenu très tardive-

ment, avec des personnels qui ont été informés après l'ouverture du serveur des mesures de fermeture/ fusion/ scission les concernant ! Avec la création fictive de postes, les TSR, en dédoublant des postes existants, postes qui satisfaisaient pleinement les personnels qui en étaient titulaires et les équipes car ils favorisaient la cohésion de ces équipes ! Avec des compléments de service non identifiés, et qui ne le seront on ne sait quand... ce qui ne va pas favoriser le travail des équipes... mais quid du travail d'équipe... ce ne semble plus être une priorité pour l'Éducation nationale ! Et il apparaît clairement que l'on se tourne de plus en plus vers l'individualisation : pour mieux diviser les personnels ! Pour mieux stigmatiser les élèves !

Parlons maintenant des résultats de ce nouveau mouvement, qui, vous nous l'aviez assuré, devait offrir aux personnels une plus grande possibilité d'obtenir un poste à titre définitif ! Or que dire d'une collègue à titre provisoire depuis 5 ans qui joue le jeu en faisant un maximum de vœux dont des vœux géographiques : à savoir tout poste sur des communes entières et qui n'obtient encore rien cette année ?! Que dire des personnels qui ont reçu des textos leur annonçant leur affectation avant 16h ?! Comment est-ce possible ? Que dire encore des erreurs de barèmes et des cascades qui en découlent et qui ne seront divulguées qu'en séance ! Que dire des documents fournis par l'administration, dans un format peu lisible ? Pourquoi n'a-t-on pas cette année trace de la fiche de vœux émise par les personnels ? Mais juste leur affectation ? Comment prétendre défendre les personnels dans ces conditions ? C'est pour ces raisons que SUD EDUCATION deman-

de la mise en place de groupes de travail pour la phase d'ajustement et d'une CAPD de clôture.

En ce qui concerne les RASED, nous demandons qu'un projet de réseau cohérent soit mis en place dans les circonscriptions avec un cadrage académique. Cela afin d'assurer le maintien des missions des personnels dans le cadre de la circulaire d'avril 2002, et le maintien des RASED complets : postes E/G/Psy. Nous ne voulons pas de saupoudrage des moyens RASED, et demandons la création des postes nécessaires pour les écoles dont les besoins ne sont pas couverts. Nous demandons que les 108 heures soient utilisées ainsi : 72 heures pour les synthèses RASED et 36 h pour un travail avec les équipes des écoles concernées : conseils des maîtres, de cycles, d'écoles, entretiens communs avec les familles. Nous vous rappelons que l'aide personnalisée, de même que les stages de remises à niveau, ne peuvent être considérés comme une aide envers les élèves relevant d'une aide spécialisée. Les personnels RASED ne sont pas des « experts » ou des « personnels ressources » pour faciliter la mise en place du dispositif d'« aide personnalisée » en coachant les personnels de classe « banale ». L'aide spécialisée doit rester prioritairement orientée vers l'intervention auprès des élèves. Nous exigeons une garantie pour les collègues sortant de formation afin qu'ils obtiennent un poste dans leur option. Nous vous demandons un état des lieux des formations en cours : à savoir combien de démissions en cours d'année et combien de renoncements ?

Veuillez croire, M. l'Inspecteur d'Académie, à notre profond attachement au service public d'Éducation.

## PHASE D'AJUSTEMENT

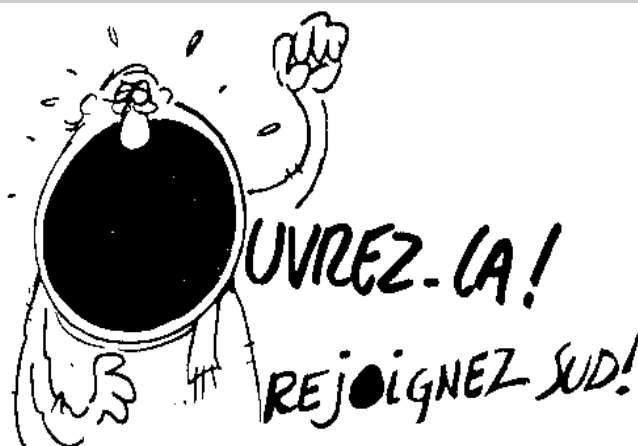
**LES SYNDICATS SIEGERONT DANS LES GROUPES DE TRAVAIL, qui débiteront dans la semaine du 22 juin.**

***Transmettez à SUD le double de vos candidatures :***

***\*fiche premier mouvement***

***ou***

***\*fiche de vœux -spéciale postes particuliers- pour les autres.***



## Sommaire

- 1-Edito,  
compte rendu de la CAPD du 2 juin
- 2-CAPD du 2 juin
- 3- lettre à l'IA DU 94
- 4-Phase d'ajustement

**SUD EDUCATION 01 43 77 33 59**  
**Maison des syndicats de Créteil**  
**11/13 rue des Archives 94010 CRETEIL**  
**contact@sudeduc Creteil.org**